



MATÉRIEL À ACHETER (endroit de votre choix)

À noter : Nous recommandons de réutiliser le matériel en bon état des années précédentes, s'il y a lieu.

Crayons (À renouveler au besoin)	1	Règle en plastique de 30 cm (en cm seulement)
	1	Gomme à effacer
	12	Crayons à la mine HB (vendus en boîte de 12)
	1	Ensemble de crayons à colorier en bois (boîte de 12 ou plus)
	1	Ensemble de 8 crayons feutres
	1	Surligneur jaune
	1	Étui à crayons
Matériel bricolage	2	Bâtons de colle de bonne qualité 40 g (à renouveler)
	1	Paire de ciseaux 6 po semi-pointus
Cartables, duo-tang.	1	Cartable de 1 pouce
	1	Paquet de 5 séparateurs
	5	Duo-Tangs (dont 1 noir pour la musique et 1 rouge pour l'anglais)
Autre	1	Paire d'oreillettes avec prise 3.5 mm (écouteurs) si l'élève désire avoir ses écouteurs personnels (Voir commentaire à la page 2)

ÉDUCATION PHYSIQUE:



Il est obligatoire que chaque enfant possède une **paire d'espadrilles** (qui s'attache selon ses habiletés, soit lacet ou velcro, et semelles non marquantes), un **short** et un **chandail** ou un **survêtement** dans un **sac de tissu**. Il est obligatoire d'avoir un élastique pour les cheveux longs et il est suggéré d'avoir une paire de bas supplémentaire, le tout identifié au nom de votre enfant.

Comme toutes les écoles publiques du Québec, l'école de Carillon se conforme au « **Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées** ».

Plus spécifiquement, pour les besoins de l'école de Carillon, selon ce règlement, il y a gratuité pour les flûtes et les oreillettes (écouteurs pour l'ordinateur).

- Les flûtes seront utilisées de la 3^e à la 6^e année.
- Les oreillettes (écouteurs) seront utilisées dans toutes les classes.

Pour les enfants qui n'auront pas ces articles, ils seront dorénavant prêtés par l'école.

Cependant, si vous possédez déjà ces articles et que votre enfant aura au cours de son année scolaire à en faire usage, nous vous invitons à fournir ces articles à votre enfant. Puisque les flûtes et les oreillettes sont en contact direct avec le corps humain, ce sera plus hygiénique.

D'autre part, vous êtes libre de mettre à la disposition de votre enfant une boîte de mouchoirs pour plus de commodité pour lui.

Nous vous recommandons :

- ✓ **D'identifier le matériel de votre enfant, d'apporter un sac de vêtements de rechange, de vous prémunir d'une assurance-accident pour écolier.**

